

Consulter la méthodologie

Les thèmes d'étude définis par l'Éducation nationale : le programme

L'étude de la langue

Grammaire

Les types et les formes de phrase

L'analyse de la phrase (simple, complexe, non verbale) et de ses constituants

Les classes de mots

Les fonctions

La grammaire du verbe (conjugaisons, constructions, emplois des temps)

Initiation à la grammaire du texte (mots de reprise, caractérisation, etc.)

Initiation à la grammaire de l'énonciation (énonciation, paroles rapportées, modalisation)

Les signes de ponctuation : leur rôle et leur utilisation à bon escient

Les différences entre l'oral et l'écrit : formes, prononciation, syntaxe

Orthographe

Orthographe grammaticale (accord du verbe, de l'adjectif, du participe passé, etc.)

Orthographe lexicale (composition et dérivation, étymologie)

Lexique

Domaines lexicaux (champs lexical et sémantique)

Notions lexicales (polysémie, synonymie, terme générique, etc.)

La lecture

Elle s'articule autour de grands thèmes.

- **Se raconter, se représenter** : autobiographie, roman autobiographique, journal intime, mémoires, etc.
- **Dénoncer les travers de la société** : poésie satirique, roman, fable, conte philosophique ou drolatique, pamphlet (de l'Antiquité à nos jours) ; affiches, caricature, bande dessinée.
- **Visions poétiques du monde** : poésie lyrique (du romantisme à nos jours).
- **Agir dans la cité : individu et pouvoir** : œuvres et textes du ^{xx}e siècle appartenant à des genres divers et en lien avec les bouleversements historiques majeurs qui l'ont marqué (guerres mondiales, régimes fascistes ou totalitaires).
- **Progrès et rêves scientifiques** : récits de science-fiction et d'anticipation.

L'étude de l'image

En classe de troisième, le professeur privilégie l'étude de l'image en relation avec les grands thèmes du programme. C'est la fonction argumentative de l'image qui est principalement développée, pour laquelle on peut analyser le fonctionnement de certaines publicités, de caricatures, d'œuvres picturales, cinématographiques ou télévisuelles.

Le professeur fournit aux élèves des outils d'analyse pour l'image fixe ou mobile ; il les fait réfléchir par exemple à la problématique de l'autobiographie et de l'autoportrait en peinture, du paysage en peinture ou dans la poésie...

Le croisement entre les enseignements

L'enseignement du français rencontre à tout moment les autres enseignements, notamment au sein des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires : langues anciennes, vivantes et régionales ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts plastiques et visuels. Les connaissances et les compétences acquises contribuent à la formation de l'élève et doivent être mobilisées au moment des épreuves du diplôme national du brevet (DNB), pour analyser les documents, mais aussi pour la rédaction.

L'expression écrite

Récits autobiographiques, lettre fictive : à partir d'une situation d'énonciation définie, combinant la narration d'un événement et l'expression de sentiments.

Récits complexes : ayant pour cadre le monde réel ou imaginaire ; présentant une utilisation complexe de la chronologie ; insérant des passages descriptifs et des paroles rapportées directement ou indirectement ; présentant des changements de point de vue.

Résumé d'un texte narratif ou documentaire.

Écriture d'une scène tragique : en particulier, transposition d'un passage romanesque en scène de théâtre.

Textes poétiques favorisant l'expression de soi ; intégrant le souvenir d'une expérience personnelle ou d'un témoignage.

Rédaction d'un article de presse, par exemple une critique de film ou d'œuvre littéraire.

Écrit argumentatif : au collège, on exige seulement la présentation d'une prise de position étayée par quelques arguments et exemples ; ce type d'écrit sera développé au lycée.

Écrits d'**entraînement** au diplôme national du brevet (DNB).

L'organisation de l'épreuve

Durée

L'épreuve écrite dure 3 heures et elle est notée sur 100. Elle comprend deux parties :

- des questions sur les documents et une dictée ;
- une rédaction.

Barème

L'ensemble des épreuves de français est noté sur 100 points.

Le jour de l'épreuve

Chaque partie est à rédiger sur une copie distincte : 1. Les questions et la réécriture. 2. La dictée. 3. La rédaction.

1. Les questions

Observez attentivement les documents (texte, image) puis lisez toutes les questions avant de répondre.

Elles comportent deux parties :

- Compréhension et compétences d'interprétation,
- Grammaire et compétences linguistiques.

Le questionnaire fait appel à votre capacité d'interprétation et de réaction personnelle. Toutefois, l'analyse peut demander une connaissance fine de notions abordées depuis la sixième.

Définissez d'abord le type des documents : s'agit-il d'une narration, d'une argumentation, d'une explication, d'une description ? d'une photographie, d'un dessin, d'une caricature, d'une affiche ?

Attention, un extrait de texte peut combiner différents types de texte.

Repérez, dans chaque question, les mots clés qui vous indiquent quelles notions sont en jeu. Certaines sont d'ordre lexical (vocabulaire) et grammatical (conjugaison, formation de mot, etc.). D'autres vous demandent de réfléchir et de réagir à votre lecture des documents en justifiant votre point de vue : vous devez alors citer le texte entre guillemets, en précisant les lignes.

La dernière question de l'épreuve nécessite souvent un bilan utilisant vos réponses précédentes et s'appuyant sur les documents et votre ressenti.

Une question porte sur la réécriture de phrases, d'un passage.

- Lisez attentivement la consigne, pour bien comprendre les contraintes à respecter : il peut s'agir, selon le cas, de changer le genre et le nombre d'un sujet, de modifier le temps d'un récit en respectant la concordance des temps, de changer l'ordre des mots, de transposer un discours direct en discours indirect, etc.
- Bien souvent, la réécriture entraîne des changements d'accord, mais, attention, tous les mots ne changent pas nécessairement. Vous pouvez souligner ou surligner sur votre sujet les mots qui vous semblent devoir être modifiés.
- Remarque : si la réécriture deux consignes, ne produisez deux textes distincts mais un seul texte qui tiendra compte des deux consignes.

Rédigez vos réponses avec concision et clarté, en respectant leur ordre, et allez à l'essentiel.

2. La dictée

Le texte est d'abord lu par le professeur, puis dicté, puis relu avec la ponctuation ; enfin, on vous laisse quelques minutes pour vous relire seul.

Écoutez attentivement le texte de la dictée en essayant d'en comprendre le **sens général** : s'agit-il d'une description de lieu, d'un portrait, du récit d'un événement ?

À quel temps le texte est-il rédigé ?

Repérez les **liaisons** : elles vous renseignent sur la terminaison de certains mots.

Pendant que vous écrivez, faites particulièrement attention :

- aux **terminaisons** des verbes (quel est le sujet ? il est parfois séparé du verbe) ;
- aux **accords** dans le groupe nominal (masculin ou féminin ? singulier ou pluriel ?) ;
- aux **homophones** (et/est ; ou/où ; ses / ces / c'est / sais ; etc.).

Ne perdez pas le fil de la dictée : si vous doutez de l'orthographe d'un mot, écrivez-le comme il vous vient à l'esprit. Vous y reviendrez pendant la relecture à la fin de la dictée. Si vous êtes perdu, sautez quelques lignes pour compléter à la relecture.

Pour vérifier l'orthographe de chaque mot, **analysez méthodiquement** le texte et demandez-vous, par exemple : quel est le sujet de ce verbe ?, avec quel nom cet adjectif s'accorde-t-il ?, cette forme verbale en [e] est-elle un participe passé ou un infinitif en -er ?, etc.

Relisez silencieusement le texte en faisant les liaisons : c'est un moment très important qui permet de corriger les points sur lesquels vous avez eu des doutes.

3. La rédaction

Lisez attentivement les deux sujets proposés. L'un fait appel à votre imagination (invention), l'autre à votre réflexion. Choisissez celui dans lequel vous aurez plus d'aisance et qui n'est pas forcément celui que vous préférez (on attend une soixantaine de lignes d'écriture [une feuille recto-verso] en fin de troisième). Analysez le sujet de rédaction choisi avec précision, en surlignant les mots clés. **Identifiez bien le (ou les) type(s) de texte à produire** : narration, description, argumentation, explication. La rédaction est très souvent liée au **texte proposé et parfois à certains thèmes du programme d'histoire-géographie-enseignement moral et civique** : identifiez ces liens éventuels et mobilisez vos connaissances.

Dans le sujet d'invention, demandez-vous à **quelle personne et à quels temps** vous devez rédiger : une lettre doit être rédigée à la 1^{re} personne ; ses temps de base sont le présent et le passé composé. Dans une suite de texte, le narrateur doit être le même que dans le texte de départ et le système de temps rester identique. Dans le récit d'une expérience personnelle, vous avez le droit d'inventer, mais tâchez de rester crédible.

Dans le sujet d'argumentation, cherchez des idées dans **vos lectures, dans les films ou documentaires** que vous avez vus ou étudiés, et utilisez aussi votre **expérience personnelle** et les connaissances acquises dans d'autres disciplines. Vous pouvez le plus souvent vous servir du texte de départ pour justifier un de vos arguments.

Pour le sujet d'argumentation, cherchez des idées dans vos lectures, dans les films ou documentaires que vous avez vus ou étudiés ; utilisez aussi votre expérience personnelle et les connaissances acquises dans d'autres disciplines. Vous pouvez le plus souvent utiliser le texte de départ pour justifier un de vos arguments. Un écrit argumentatif est organisé en trois parties : une courte introduction dans laquelle vous reformulez le sujet et définissez la problématique sous forme de question ; un développement en plusieurs paragraphes ; une conclusion qui fait le bilan en quelques lignes de votre argumentation et précise votre point de vue. N'oubliez pas d'utiliser des mots de liaison pour structurer votre texte.